

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-YAN

Séance du Lundi 21 Novembre 2016

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H30

Mr Patain Olivier est élu secrétaire de séance

Membres présents

Bernigaud Roger, Campagnani Jean Philippe, Caron Jean, Desroches Laurent, Grillet Bernard, Guerin Yannick, Merle Emilie, Patain Olivier, Ponsot Elisabeth, Renaud Nadège, Thourault Madeleine.

Membres absents excusés :

PHILIPPE Catherine qui donne pouvoir à THOURAULT Madeleine

GRILLET Jean Pierre qui donne pouvoir à GRILLET Bernard

MEUNIER Maryline qui donne pouvoir à PATAIN Olivier

LEMOINE Isabelle qui donne pouvoir à PONSOT Elisabeth

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 Octobre 2016
- Voirie : délibération numérotation des rues, compte-rendu de commission, point d'avancée sur les travaux rue Jules Ferry
- Finances : mise en place du paiement TIPI, compte-rendu de commission
- Fusion des Communautés de communes : point de situation
- Projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile
- Questions et informations diverses

Approbation du compte-rendu de la réunion du 17/10 /2016 :

Le compte-rendu a été transmis avec l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Madame le Maire demande aux conseillers municipaux si des modifications sont à apporter au compte-rendu et propose au conseil de passer directement à l'approbation du compte-rendu.

Le conseil approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

Voirie : délibération numérotation des rues, compte-rendu de commission, point d'avancée des travaux rue Jules Ferry :

1/ Délibération numérotation des rues

Mme le maire rappelle que 2 secteurs sont concernés : la rue des Peigneux et le lotissement de la forge. Des arrêtés ont été transmis aux propriétaires. Les services des impôts (cadastres et publicité foncière) souhaitent avoir une délibération leur indiquant la numérotation sur ces 2 secteurs. Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

D'autres secteurs seraient à numérotter (l'étang Magny, route de Paray et Route de Marcigny), ces démarches seront à engager sur 2017.

2/ Compte-rendu de commission

Mme le Maire passe la parole à Jean Caron, adjoint. La commission voirie s'est réunie le 19/11 pour faire le point des routes communales, chemin à intégrer au programme de travaux de voirie 2017, des devis vont être demandés à différentes entreprises afin de pouvoir les intégrer au budget 2017. La liste des voiries recensées est la suivante : rue Joanny Burtin, rue Léon Lommel en partie (entre le petit pont et le vieux cimetière), rue de la fontaine en partie, place de l'ancien stade (autour du « bunker », place de la poste (projet de couper les vieux thuyas et revêtement près de la poste), reprise aux 3 fontaines, reprise d'une grille à l'entrée de la place de la bascule. Certains fossés seront à curer.

Travaux à envisager sur l'enveloppe de la Communauté de communes : entrée de la route de la Brosse, chemin des Reuillons, réparation rue des Peigneux.

3/ Point d'avancée des travaux rue Jules Ferry

Les travaux avancent bien. Le conseil municipal est destinataire des différents comptes rendu de réunion de travaux. Un bus va venir vérifier si l'espace prévu est suffisant pour le retournement. Les travaux devraient se terminer autour du 15 /12 si les conditions météo le permettent, sinon les travaux se termineront sur 2017.

Finances : mise en place du paiement TIPI, compte-rendu de commission:

1/ Mise en place du paiement TIPI

Afin de faciliter la mise en place du paiement par internet pour les familles, il est décidé de mettre en place le paiement TIPI. Afin que le trésor public puisse mettre en œuvre celui-ci, il est nécessaire que le conseil prenne une délibération en ce sens.

Le conseil délibère favorablement et autorise Mme le Maire à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure.

2/ Compte-rendu de commission

Mme le maire passe la parole à Olivier Patain qui fait une présentation rapide du contenu de la réunion de commission finances qui a eu lieu le 16/11.

Les démarches auprès de différents organismes bancaires vont être engagées pour vérifier les conditions de taux, de durée pour un prêt, comme cela avait été prévu au budget prévisionnel.

3/ nous sommes dans l'attente des différentes estimations sollicitée auprès du service des domaines pour divers bâtiments.

Fusion des Communautés de Communes : point de situation :

Un conseil des maires a été organisé le 14/11. Les thèmes abordés concernaient les zones d'activités économiques. Concernant la zone artisanale du Theureau, à compter de janvier 2017, la compétence économique étant communautaire, la commune ne pourra vendre le terrain sans un accord préalable avec la communauté de communes, il faudra alors que les 2 entités prennent une délibération concordante sur la vente du terrain, puisque la commune reste propriétaire du terrain.

L'autre point abordé est celui des abattements sur la taxe d'habitation. Le prochain conseil communautaire aura à délibérer sur les abattements applicables. Mme le maire présente aux élus les différents abattements possibles et rappelle ceux qui sont appliqués pour la commune. La communauté de communes de Paray le Monial n'ayant pas voté de politique d'abattement se sont les taux d'abattement de la commune qui s'appliquent. Si la prochaine communauté de communes souhaite bénéficier du dispositif de lissage des taux sur une période à définir (qui peut aller jusqu'à 12 ans), il est nécessaire qu'elle délibère sur une politique d'abattement propre qui ne remet pas en cause la politique d'abattement communale. Des simulations ont été sollicitées auprès des services de la DGFIP pour alimenter la réflexion des élus. Il sera nécessaire de voir quelle position prendra la commune sur ses propres taux de fiscalité quand celui de la communauté de communes sera connu.

La préfecture a transmis l'arrêté de mise à jour des statuts suite à l'harmonisation des compétences votée en septembre.

Projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile :

La société Free a pris contact avec la commune pour installer une antenne relais de téléphonie mobile sur St Yan, sur le secteur des grosses terres. (où était prévu l'installation d'une antenne Bouygues, qui a depuis arrêté son projet). Free a fait les études liées au site d'implantation et a maintenu sa demande sur ce site. Le conseil a été destinataire de l'ensemble du projet. Ce terrain est, à ce jour, utilisé par un exploitant agricole. Des contacts sont en cours avec lui, pour articuler éventuellement la mise en œuvre de ce projet. L'emprise au sol serait de 30 m², la hauteur du pylône est d'environ 25 m. Le loyer proposé par Free est de 3000 € par an avec un bail de 12 ans. Le conseil doit délibérer sur ce sujet. Mme Magnenot de Free se tient à la disposition du conseil pour une information plus complète si besoin.

Le conseil décide de reporter le vote au conseil municipal de décembre et sollicite l'intervention de Free pour une présentation du projet au conseil et à la population si cela est possible.

Questions et informations diverses :

1/ Proposition faite à la commune d'achat d'un terrain boisé

La commune a été destinataire d'une proposition d'achat de terrain boisé sur le bois du grand Corday pour une superficie d'un peu moins de 2 hectares au prix de 3 500 €. Le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

2/ Travaux local ADMR

Les travaux sont en passe d'être terminés. Les employés vont mettre l'isolation sur le grenier. Il reste quelques finitions à effectuer.

3/ Assurance du personnel pour la collectivité

Mme le Maire et Olivier Patain ont participé à une réunion avec le centre de gestion concernant l'assurance du personnel qui permet des prises en charge lors des arrêts maladie des agents. Il s'agirait d'un contrat de groupe ouvert à l'ensemble des collectivités du département. Il est nécessaire de faire part au CDG de l'intérêt de la commune pour intégrer ce groupement afin que celui-ci ait une idée du nombre de collectivités intéressées. Dans le cadre de ce contrat, c'est le CDG qui fait l'interface avec l'assureur qui sera retenu. Actuellement, la commune est assurée en dehors du contrat de groupe du CDG. La proposition faite au conseil est de délibérer sur l'intention d'intégrer le groupement du CDG en sachant que cela ne signifie pas que la commune adhèrera au groupement. Cela laisse le temps de pouvoir comparer les prestations proposées par les 2 contrats et de choisir le plus opportun pour la commune.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

4/ Décoration du village

La date a été reportée au samedi 03 décembre pour l'ensemble des décors. Des supports en bois ont été découpés et seront peints par les enfants lors des temps de garderies périscolaires et pendant les activités manuelles des TAP.

5/ Calendrier des fêtes

La date retenue pour le calendrier des fêtes est le 24/11 à 20H30 en mairie.

6/ Syndicat des eaux du Brionnais

La modification des statuts a été validée par la préfecture.

Jean Caron et Jean-Philippe Campagnani sont nommés suppléants des délégués au syndicat des eaux du Brionnais.

7/ Passage du téléthon

Dans le cadre du téléthon, le club de cyclotouriste passera le 03/12 à 13h10 en mairie.

8/ Compte rendu réunion SYSDESL

Mme le maire passe la parole à Jean Caron et Jean Philippe Campagnani qui font un compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 18/11 . Travaux programmés : aux Regons, au champ Jouanin, à l'étang Magny, l'étang tarion, au Grand Selore, rue des Peigneux, Bel-Air, Puthière, Les coutures.

9/ Prochaines dates

La prochaine réunion de conseil municipal est prévue pour le **19 décembre 2016 à 20h30**

Mme Le Maire clot la séance à 22h

Le secrétaire de séance,
Olivier PATAIN

